

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 28 mai 2008 - 9 h 30

« Egalité entre hommes et femmes, droits familiaux et conjugaux : le contexte sociologique »

Document N°8

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Opinions sur l'activité féminine et le partage des tâches domestiques :
exploitations de l'enquête « Aspirations » du CREDOC

(1) Note de synthèse du rapport réalisé par le CREDOC pour le COR

CREDOC



Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Opinions des Français sur la famille, le mariage, l'activité féminine et le partage des tâches domestiques

Rapport réalisé à la demande du Conseil d'Orientation des Retraites

Note de synthèse

Franck Delpal
Sous la direction de Régis Bigot
Département « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Mai 2007

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

Note de synthèse

Introduction

Les opinions des Français en matière de mœurs ont profondément évolué au cours des trente dernières années, qu'il s'agisse de l'attitude face au mariage, de l'opinion vis-à-vis du travail des femmes ou de la répartition des tâches au sein du couple. Après Mai 68, les demandes de libéralisation de la société se sont faites plus pressantes, tant au niveau individuel que dans l'espace public. La croissance des taux d'activité féminins, l'augmentation des unions libres et des divorces, l'apparition du PACS ou la diffusion des moyens contraceptifs témoignent des quelques changements qui sont intervenus, reflétant une tendance de plus en plus « libérale » des modes de vie individuels. Certes, ces dernières années, une partie du corps social souhaite davantage de « contrôles » : demande d'intervention des pouvoirs publics face à la mondialisation, demande accrue de sécurité (face à la menace terroriste, ou aux risques de violence envers les personnes), exigence de contrôles également dans le versement des prestations sociales, telles que le RMI, les allocations familiales ou les indemnités chômage. Mais cette demande de contrôles semble épargner la sphère privée : la liberté des mœurs apparaît désormais comme un acquis indiscutable.

Dans un récent rapport remis au Premier ministre, le Conseil d'Orientation des Retraites indique que, pour établir des scénarii prospectifs relatifs à l'évolution du système de retraite en France, il est nécessaire de mieux cerner « *la différenciation des rôles entre hommes et femmes, la place donnée à la prise en charge des enfants, la reconnaissance accordée respectivement aux individus, au couple et à la famille, enfin la part laissée à des normes sociales ou à la liberté individuelle* »¹. C'est dans ce cadre que le COR a souhaité obtenir quelques éclairages sur les grandes inflexions de l'opinion en matière de mœurs au cours des vingt-cinq dernières années. Objectif auquel le CREDOC a proposé d'apporter quelques éléments de réponses.

¹ Quatrième rapport du Conseil d'orientation des retraites « Retraites : questions et orientations pour 2008 », 10 janvier 2007, <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-723.pdf>

Le système d'enquêtes du CREDOC sur les « Conditions de Vie et les Aspirations des Français » propose, en effet, depuis bientôt vingt-neuf ans, une vue d'ensemble des opinions et des attitudes de nos concitoyens. Cette enquête multithématique, qui aborde de nombreux aspects de la vie des Français, est l'une des rares en France permettant de suivre l'évolution de l'opinion depuis 29 ans. Par exemple, les questions relatives aux raisons du mariage sont abordées depuis 1985 et celles ayant trait au travail féminin sont suivies depuis 1979.

Ce rapport, dont le présent document constitue la note de synthèse², présente les résultats détaillés de plusieurs questions de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » dont le libellé exact figure en annexe. Le document aborde les points suivants :

1. **Pour quelle raison principale un couple se marie-t-il le plus souvent ?** Les Français pensent-ils que le mariage correspond à un engagement profond ? Que c'est l'intérêt de l'enfant ? Que c'est plus facile de vivre ensemble quand on est marié ? Ou que le mariage se fait sous la pression des familles ?
2. **L'opinion sur le travail féminin.** Nos concitoyens estiment-ils que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent ? Devraient-elles y renoncer lorsqu'elles ont des enfants en bas-âge ? Devraient-elles uniquement entrer sur le marché du travail lorsque la famille ne peut vivre avec un seul salaire ?
3. **Le partage des tâches au sein du couple.** Lorsque les parents de jeunes enfants travaillent, devraient-ils réduire tous les deux leur temps de travail ou le maintenir tel quel ? L'un des deux parents seulement doit-il s'arrêter de travailler ou limiter ses heures de travail ? Si oui, lequel des deux parents ? La mère, le père, celui qui perçoit le salaire le plus bas ? Par ailleurs, nos concitoyens estiment-ils qu'il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants ? Les pères devraient-ils davantage prendre en charge les tâches domestiques ? Doivent-ils se consacrer davantage à l'éducation des enfants ?
4. Un dernier chapitre aborde des questions relatives aux **solidarités familiales**. Nos enfants auront-ils demain un niveau de vie inférieur au nôtre ? Quand les enfants ont des difficultés d'argent, est-ce le rôle des parents et des grands-parents de les aider

² La note de synthèse rédigée par le CREDOC s'appuie sur une collection de tableaux et graphiques détaillés réalisés par le CREDOC pour le COR, qui n'ont pas été reproduits ici pour des raisons de compacité. Ces tableaux et graphiques sont disponibles sur simple demande auprès du Secrétariat général du COR.

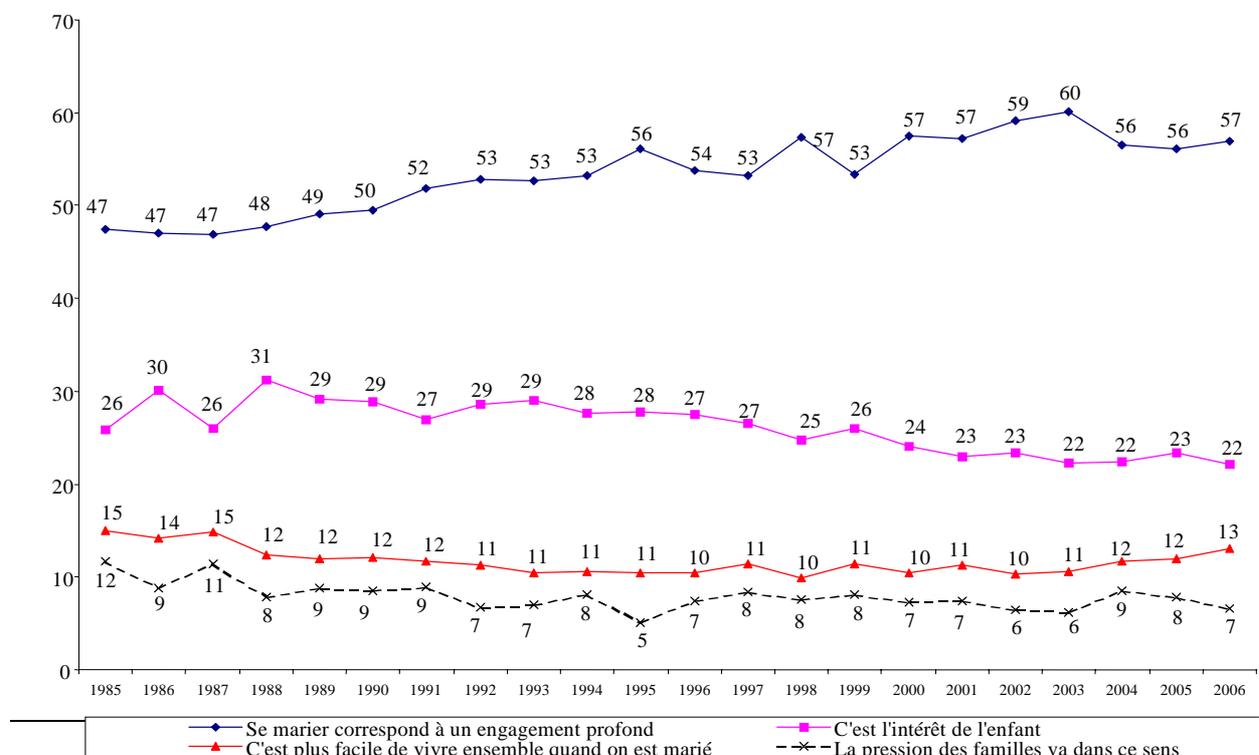
financièrement, quel que soit l'âge des enfants ? Aujourd'hui, les jeunes ont-ils davantage besoin d'aide de leurs parents qu'il y a vingt ans ?

Toutes ces questions sont analysées selon les critères socio-démographiques usuels, ainsi que selon une série de cinq critères croisés. De plus, les interrogations relatives aux raisons du mariage et au travail féminin ont fait l'objet d'analyses « Age – Période – Cohorte », qui ont été décomposées selon le sexe et le niveau de formation des personnes interrogées³.

1. La principale raison du mariage : cela correspond à un engagement profond

Interrogés sur les raisons pour lesquelles un couple se marie le plus souvent, nos concitoyens évoquent avant tout « **l'engagement profond** » que représente cette union pour les époux. Cette opinion est partagée par plus de la moitié de la population depuis le début des années 90. Au fil du temps, elle recueille de plus en plus de suffrages, signe que le mariage, s'il est moins fréquent au sein des jeunes générations, n'en conserve pas moins **une valeur symbolique forte**.

Pour quelle raison principale, à votre avis, un couple se marie-t-il le plus souvent ?
(en %)



³ Les analyses « Age – Période – Cohorte » réalisées par le CREDOC pour le COR ne figurent pas dans le présent document. Elles sont reprises dans le **document n°8 bis** de la séance du COR du 28 mai 2008, rédigé par le Secrétariat général du COR.

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

C'est d'ailleurs parmi **les plus jeunes** de nos concitoyens que l'idée du mariage « engagement profond » est désormais la plus ancrée. Sur la période 2002 – 2006, 65 % d'entre eux en moyenne partagent cette opinion. Cela est d'autant plus notable que **dans les années 80, cette vision du mariage était plutôt l'apanage des personnes âgées**. Les jeunes y voyaient alors davantage « *l'intérêt de l'enfant* ».

L'idée selon laquelle l'intérêt de l'enfant est la principale raison du mariage a perdu des voix de manière assez régulière au cours des 22 dernières années (-4 points). Les autres « motivations » du mariage sont également moins fréquemment mises en avant : « *la pression des familles va dans ce sens* » (-5 points) et « *c'est plus facile de vivre ensemble quand on est mariés* » (-2 points). Le mariage est donc de plus en plus souvent perçu comme un engagement profond, dans lequel les choix individuels des époux occupent une plus grande part.

Aujourd'hui, on constate de légères différences d'opinions selon le capital culturel des enquêtés, alors que celles-ci n'existaient pas en 1985 : la vision du mariage « engagement profond » s'est ainsi davantage diffusée parmi **les diplômés**, et ceci dès la fin des années 1980. Les non-diplômés évoquent, quant à eux, relativement plus souvent l'intérêt de l'enfant. Les autres visions du mariage (« *c'est plus facile de vivre ensemble quand on est marié* » et « *la pression des familles va dans ce sens* ») sont assez peu répandues et ne laissent entrevoir aucune spécificité socio-démographique.

Si l'on s'attarde sur les différences d'opinions entre les hommes et les femmes, on constatera qu'elles sont très faibles, pour ne pas dire nulles : 57% des hommes pensent que se marier correspond à un engagement profond, de même que 59% des femmes. La différence n'est pas significative d'un point de vue statistique. On peut également vérifier que les écarts selon le genre sont infimes, et cela dans toutes les tranches d'âge, tous les niveaux de diplôme, toutes les catégories sociales.

**Evolution, entre 1985-1986 et 2002-2006,
de la proportion d'individus qui pensent que le mariage correspond à un engagement profond**

(en %)

	1985 - 1986	1987 - 1991	1992 - 1996	1997 - 2001	2002 - 2006
Sexe :					
. Homme	45	47	52	53	57
. Femme	49	51	55	58	59
Age :					
. Moins de 25 ans	40	46	56	60	65
. 25 - 39 ans	43	46	54	53	56
. 40 - 59 ans	48	52	53	56	56
. 60 - 69 ans	57	50	52	55	58
. 70 ans et plus	56	53	55	58	58
Diplôme :					
. Aucun, Cep	47	45	47	49	53
. Bepc	47	48	54	55	56
. Bac	49	57	60	60	62
. Diplôme du supérieur	49	55	61	63	62
Profession :					
. Indépendant	49	48	50	57	57
. Cadre supérieur	54	53	57	60	59
. Profession intermédiaire	42	53	56	58	60
. Employé	44	50	54	55	59
. Ouvrier	38	39	46	47	52
. Reste au foyer	52	52	57	57	56
. Retraité	54	51	53	56	57
. Étudiant	46	51	64	65	67
Revenus mensuels du foyer :					
. Inférieurs à 915 €	47	45	50	53	56
. Compris entre 916 et 1 524 €	43	45	49	53	55
. Compris entre 1 525 et 2 286 €	47	48	54	54	56
. Compris entre 2 287 et 3 048 €	48	51	55	56	58
. Supérieurs à 3 049 €	51	57	57	62	60
Taille de l'agglomération :					
. Moins de 2 000 habitants	44	46	51	54	57
. De 2 000 à 20 000 habitants	51	49	54	55	57
. De 20 000 à 100 000 habitants	50	52	54	57	58
. Plus de 100 000 habitants	51	50	56	55	57
. Paris et agglomération parisienne	39	51	54	59	61
Ensemble de la population	47	49	54	56	58

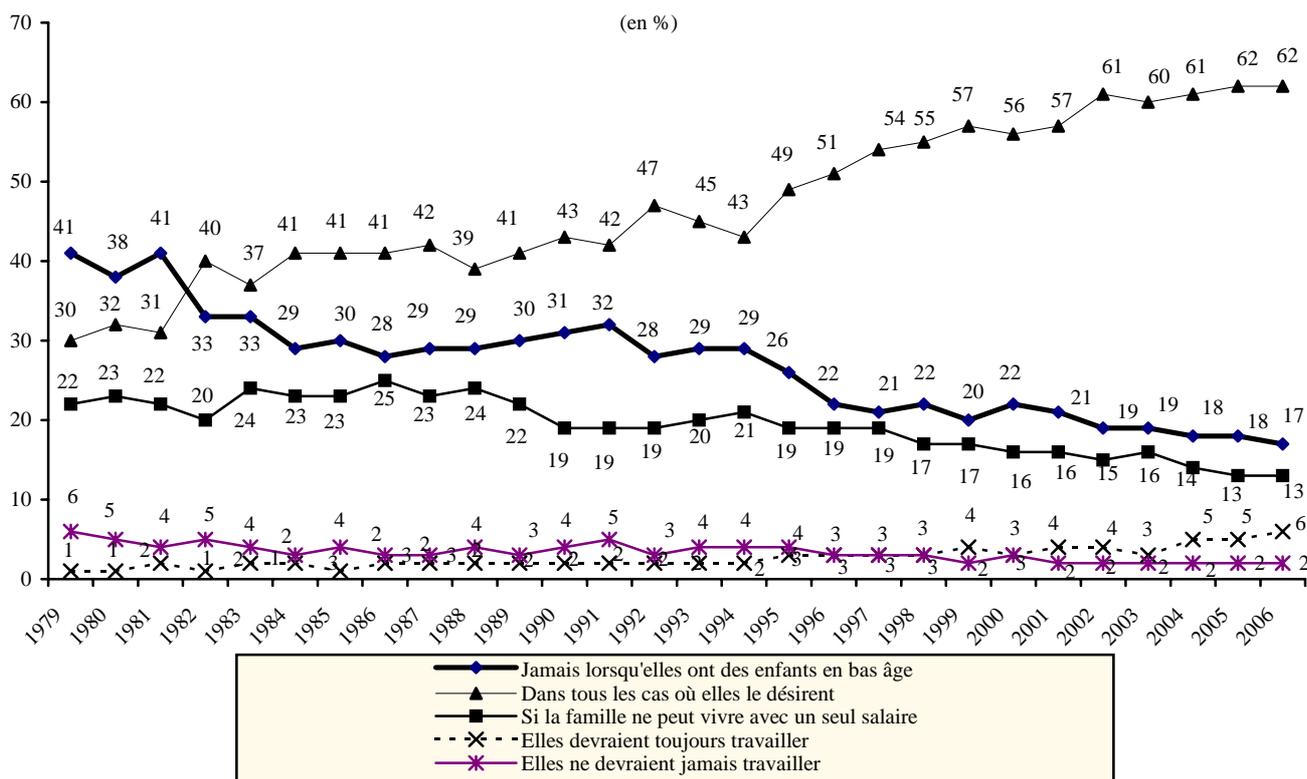
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

2. Activité féminine : une totale liberté ?

L'idée selon laquelle « les femmes doivent travailler dans tous les cas où elles le désirent » n'a cessé de progresser depuis la fin des années 1970. Cette opinion, au départ minoritaire, a peu à peu détrôné une position plus traditionaliste qui voudrait que les femmes ne travaillent

jamais lorsqu'elles ont des enfants en bas âge. Elle suscite désormais un large consensus, rassemblant 62 % de la population au début 2006, contre seulement 30% en 1979 ! Corrélativement, le pourcentage d'individus estimant que les femmes ayant des enfants en bas âge devraient renoncer à toute activité professionnelle est passé de 41 % en 1979 à 17 % en 2006. L'idée que les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire est elle aussi en recul : elle ne recueille plus que 13 % des suffrages en 2006 (contre plus de 20 % au début des années 80). Enfin, les positions les plus extrêmes (« *les femmes devraient toujours travailler* » et « *les femmes ne devraient jamais travailler* ») ne sont citées que par une petite fraction de la population (respectivement 6% et 2%). A noter que, sur l'ensemble de la période, le nombre de personnes pensant que les femmes devraient toujours travailler augmente légèrement (+5 points), tandis que le nombre d'individus qui estiment qu'elles ne le devraient en aucun cas diminue (-4 points).

Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre ?



Sur ce sujet, les disparités socio-démographiques sont très marquées ; l'attitude face au travail des femmes continue de générer des **clivages très nets entre "modernistes" et "traditionalistes"**. Ainsi, les personnes qui pensent que les femmes devraient travailler

quand elles le désirent sont plus nombreuses parmi les **jeunes**, les **diplômés du supérieur**, les **catégories sociales plutôt favorisées** (cadres et professions intermédiaires), les bénéficiaires de **hauts revenus** et les habitants de **grandes agglomérations**. *A contrario*, ceux qui défendent des positions plus traditionnelles sont plus âgés et appartiennent aux catégories moins favorisées : non diplômés, ruraux, retraités, titulaires de bas revenus. On notera que le genre n'a pas d'influence sur l'opinion défendue. L'effet de l'âge est très net, et ceci, à toutes les périodes : les jeunes sont systématiquement, depuis la fin des années 1970, plus favorables que les seniors à l'activité des femmes.

**Evolution, entre 1979-1981 et 2002-2006,
de la proportion d'individus qui estiment que les femmes « devraient travailler dans tous les cas où elles le
désirent »**

(en %)

	1979 – 1981	1982 – 1986	1987 – 1991	1992 – 1996	1997 – 2001	2002 - 2006
Sexe :						
. Homme.....	29	40	40	46	56	61
. Femme	32	40	43	48	55	62
Age :						
. Moins de 25 ans	44	58	54	67	73	74
. 25 – 39 ans	43	52	52	56	64	72
. 40 – 59 ans	23	34	39	45	55	62
. 60 – 69 ans	19	23	25	30	40	48
. 70 ans et plus.....	14	20	23	24	33	39
Diplôme :						
. Aucun, Cep	18	23	26	26	33	40
. Bepc	32	42	42	45	53	58
. Bac	52	69	60	68	72	73
. Diplôme du supérieur.....	65	71	68	71	79	80
Profession :						
. Indépendant.....	28	41	38	44	53	62
. Cadre supérieur	63	72	68	70	78	79
. Profession intermédiaire.....	51	66	65	69	74	78
. Employé	37	49	48	55	60	67
. Ouvrier.....	25	34	36	39	51	59
. Reste au foyer	25	31	32	35	45	50
. Retraité.....	16	22	25	30	40	46
. Étudiant.....	45	61	68	76	79	76
Revenus mensuels du foyer :						
. Inférieurs à 915 €.....	24	31	32	38	50	54
. Compris entre 916 et 1 524 €.....	26	36	34	36	47	55
. Compris entre 1 525 et 2 286 €	28	40	39	44	54	61
. Compris entre 2 287 et 3 048 €.....	41	52	50	52	62	68
. Supérieurs à 3 049 €.....	47	61	59	65	72	74
Taille de l'agglomération :						
. Moins de 2 000 habitants	22	32	36	42	50	56
. De 2 000 à 20 000 habitants	25	36	37	40	49	60
. De 20 000 à 100 000 habitants	27	38	41	49	56	60
. Plus de 100 000 habitants.....	33	42	44	49	60	65
. Paris et agglomération parisienne.....	51	58	55	59	63	66
Ensemble de la population.....	31	40	42	47	56	61

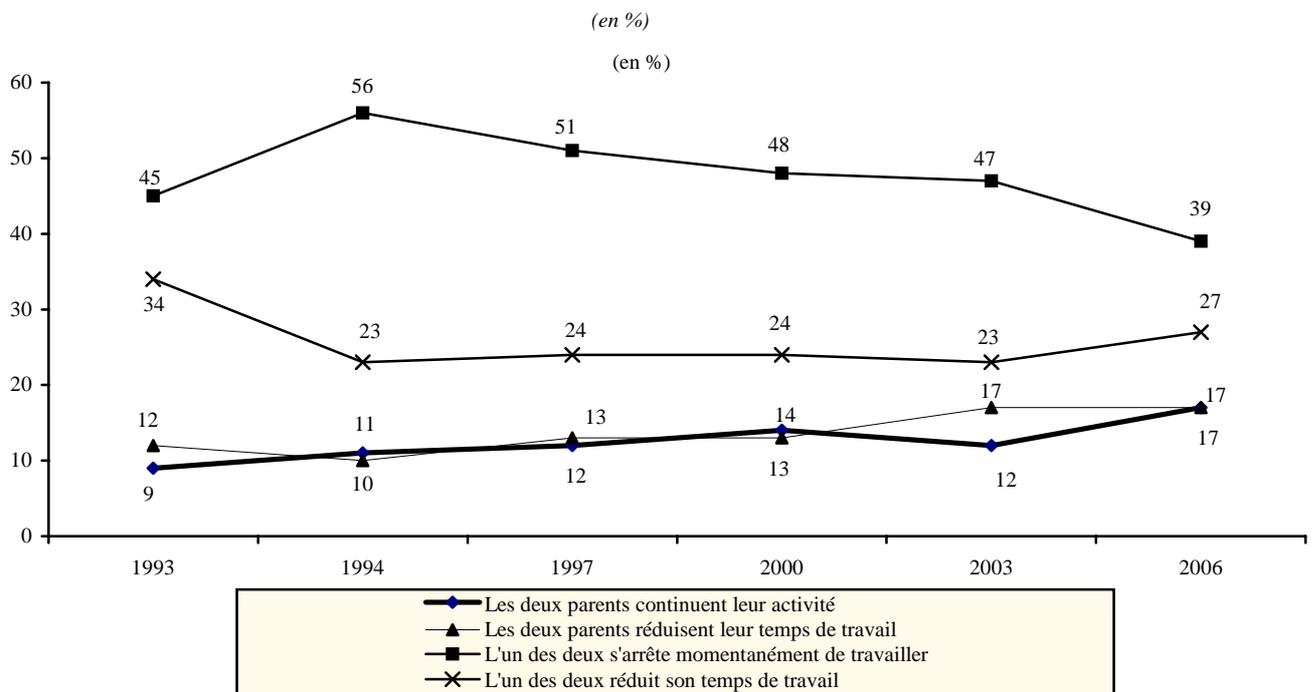
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

3. La répartition des tâches au sein du couple : l'ambivalence des Français

Malgré ce modernisme affiché de prime abord, les Français font montre d'une certaine ambivalence au sujet de la répartition des tâches au sein du couple. Alors même qu'ils considèrent majoritairement que les femmes devraient travailler lorsqu'elles le désirent, **39% de nos concitoyens estiment que, lorsque les parents de jeunes enfants travaillent, l'un des deux parents doit momentanément arrêter de travailler et 27% considèrent que l'un des deux parents doit réduire son temps de travail. Or, dans 56% des cas, les enquêtés souhaitent que ce soit plutôt la mère qui cesse son activité ou qui réduise son temps de travail** ; seul 1% cite le père et 41% désignent la personne dont le salaire est le moins élevé.

Les solutions plus « paritaires », telles que « *les deux parents continuent leur activité* » ou « *les deux parents réduisent leur temps de travail* », ne recueillent chacune que 17% des suffrages. Certes, ces positions ont gagné du terrain depuis 1993 (respectivement +8 et +5 points en 13 ans), mais elles restent clairement minoritaires.

Quand les parents de jeunes enfants travaillent, est-il, selon vous, plutôt préférable que ... ?



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Comme pour la question relative au travail féminin, on note de fortes disparités socio-démographiques : **la conviction que l'un des deux parents devrait - au moins momentanément - arrêter de travailler est très forte chez les seniors, les personnes les moins diplômées, les titulaires de bas revenus et les habitants de communes rurales.**

Les positions plus « égalitaristes » se rencontrent davantage chez les jeunes, les catégories sociales supérieures et les habitants des grandes agglomérations françaises.

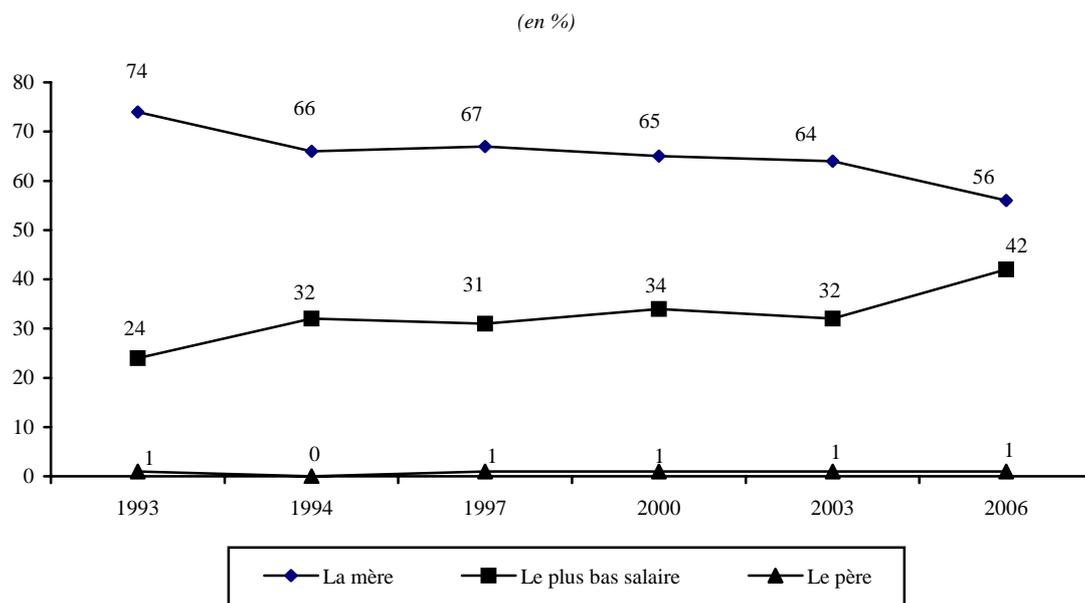
**Quand les parents de jeunes enfants travaillent, il est préférable que :
L'un des deux parents s'arrête momentanément de travailler**

	1993	1994	1997	2000	2003	2006
<i>(en %)</i>						
Sexe :						
.. Homme	47	58	50	49	49	39
.. Femme	42	54	51	48	46	40
Age :						
.. Moins de 25 ans	34	49	45	43	40	29
.. 25 – 39 ans	40	51	51	45	44	36
.. 40 – 59 ans	44	55	50	48	47	39
.. 60 – 69 ans	56	62	50	54	55	46
.. 70 ans et plus	58	72	60	57	54	50
Diplôme :						
.. Aucun, Cep	53	66	57	56	55	52
.. Bepc	43	58	53	51	52	42
.. Bac	44	47	45	42	47	33
.. Diplôme du supérieur	30	36	42	37	31	28
Profession :						
.. Indépendant	45	48	52	43	51	34
.. Cadre supérieur	31	39	43	35	36	27
.. Profession intermédiaire	36	43	46	40	38	31
.. Employé	36	49	50	44	42	38
.. Ouvrier	47	62	50	54	49	39
.. Reste au foyer	55	68	59	56	59	50
.. Retraité	55	66	53	55	53	49
.. Étudiant	29	41	45	36	47	30
Revenus mensuels du foyer :						
.. Inférieurs à 915 €	47	59	55	51	47	45
.. Compris entre 916 et 1 524 €	51	60	49	51	48	44
.. Compris entre 1 525 et 2 286 €	51	61	54	49	51	42
.. Compris entre 2 287 et 3 048 €	40	52	50	51	47	35
.. Supérieurs à 3 049 €	34	44	42	41	38	33
Taille de l'agglomération :						
.. Moins de 2 000 habitants	51	59	48	53	51	44
.. De 2 000 à 20 000 habitants	45	59	55	49	49	43
.. De 20 000 à 100 000 habitants	41	58	49	51	44	38
.. Plus de 100 000 habitants	46	54	54	45	46	37
.. Paris et agglomération parisienne	34	47	45	43	45	33
Ensemble de la population	45	56	51	48	47	39

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Nous le disions plus haut, une majorité de ceux qui pensent que l'un des deux parents doit cesser ou réduire son activité professionnelle désigne la mère (56% exactement). Mais cette position a perdu de sa force depuis 1993 (-18 points en 13 années). Dans l'intervalle, la logique économique (c'est au parent qui perçoit le plus bas salaire de réduire ou cesser son activité) est devenue plus prégnante (+18 points). On peut voir dans ce changement un signe du recul des positions plutôt « traditionalistes ». Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par les résultats de la question précédente relative au travail féminin. Mais elle doit être relativisée car, aujourd'hui encore, les femmes perçoivent en moyenne des rémunérations moins importantes que les hommes. Désigner le salaire le moins élevé au sein du couple revient donc le plus souvent à demander à la mère de mettre entre parenthèses son activité professionnelle. Quoiqu'il en soit, il est important de signaler que, **sur ces questions, hommes et femmes partagent globalement le même point de vue : 59% des hommes pensent que c'est la mère qui doit réduire ou cesser son activité professionnelle ; 54% des femmes pensent la même chose.**

Lequel des deux parents doit de préférence réduire son temps de travail ou arrêter momentanément de travailler



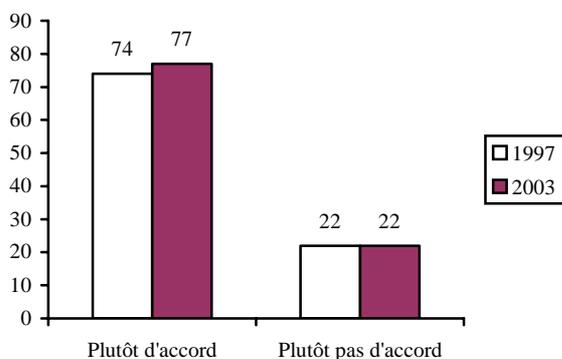
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

4. Partage des tâches domestiques et d'éducation des enfants

Autre résultat révélateur de l'ambivalence des Français : **alors que 77 % déclarent que les tâches domestiques et l'éducation des enfants handicapent la carrière professionnelle des femmes, 40 % estiment pourtant qu'il est normal qu'elles assurent l'essentiel de ces rôles.** Certes, une majorité (59%) pense que cette situation n'est pas normale, mais on peut s'étonner du nombre élevé de personnes qui pensent le contraire. Plus surprenant encore : **on n'observe aucune différence d'opinions selon le genre** : 43% des hommes pensent qu'il est normal que les femmes se chargent de la plupart des tâches domestiques, des soins et de l'éducation des enfants ; 38% des femmes abondent dans leur sens. En fait, les principales variables discriminantes sur cette question sont le niveau de diplôme (seuls 28% des diplômés du supérieur partagent ce point de vue, contre 53% des non-diplômés) et l'âge (38% des moins de 25%, contre 59% des 70 ans et plus).

Comme les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques et des soins de l'enfant, cette situation handicapent leur carrière professionnelle

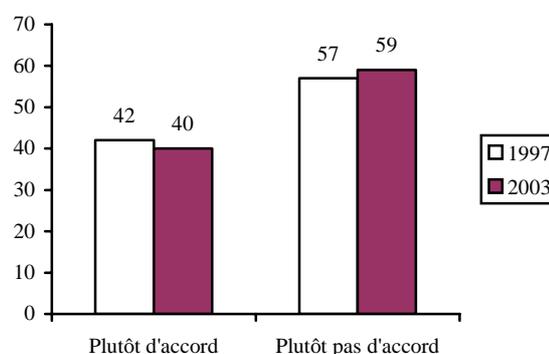
(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français"

Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants

(en %)

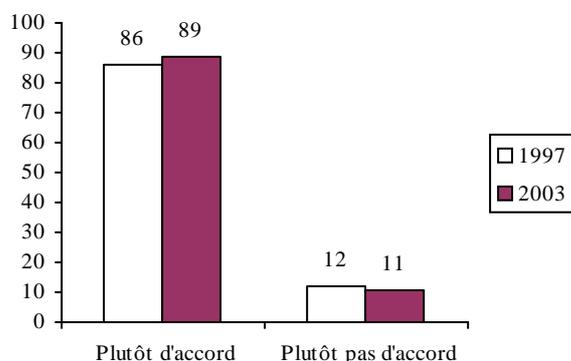


Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français"

Mais nous ne sommes pas au bout de nos surprises : 89% de nos concitoyens estiment que **les pères devraient prendre une plus large part dans les tâches domestiques et 93% considèrent qu'ils devraient également davantage s'impliquer dans les soins et l'éducation des enfants.** Les hommes sont les premiers à le reconnaître. Et, devant une telle unanimité, aucune spécificité catégorielle n'apparaît.

Les pères devraient plus prendre en charge les tâches domestiques

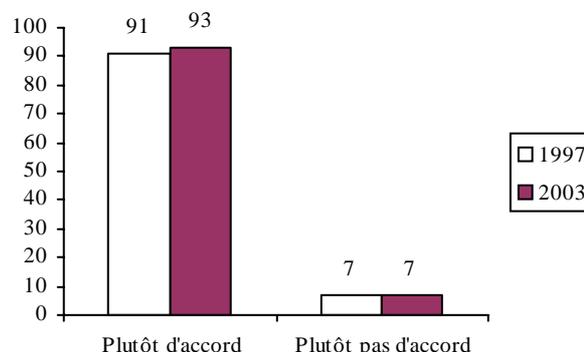
(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français"

Les pères devraient plus prendre en charge les soins et l'éducation des enfants

(en %)

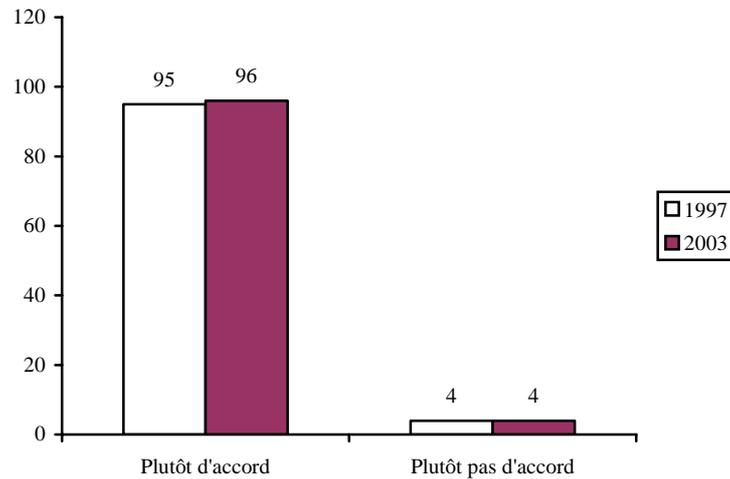


Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français"

Résumons l'opinion paradoxale de nos concitoyens : deux Français sur cinq estiment qu'il est normal que les femmes assurent l'essentiel des tâches domestiques et d'éducation des enfants ; pourtant, une grande majorité de la population s'accorde à penser que cette situation handicape leur carrière professionnelle ; une majorité déclare par ailleurs que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent ; et tout le monde est d'accord pour reconnaître que les pères devraient davantage épauler leur épouse dans les tâches éducatives et domestiques. Comment toutes ces opinions, en apparence contradictoires, sont-elles finalement compatibles ? Peut-être dans ce dernier résultat : 89% des Français estiment que « *le partage des tâches au sein de la famille est une affaire privée, propre à chaque couple* ». On peut donc à la fois regretter que de nombreuses tâches incombent majoritairement aux femmes, et souhaiter que les hommes participent davantage, tout en se repliant derrière l'argument selon lequel, en dernier ressort, il s'agit d'une affaire privée que chaque couple doit régler individuellement.

Le partage des tâches au sein de la famille est une affaire privée, propre à chaque couple

(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français"

On le voit, malgré la montée significative d'un certain libéralisme en matière de mœurs depuis la fin des années 1970, se traduisant notamment par le souhait que les femmes puissent travailler dans tous les cas où elles le désirent, une part non négligeable de la population — hommes et femmes confondus — reste sur une position assez traditionaliste qui veut que les charges domestiques et familiales reposent en priorité sur les mères, les pères étant simplement invités à s'investir davantage.

5. La famille est perçue comme l'un des principaux remparts face aux difficultés des jeunes générations

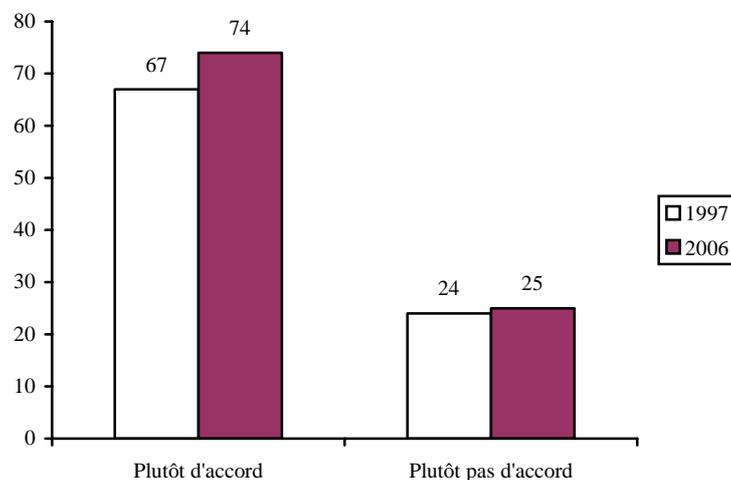
Le dernier point que le COR souhaitait voir abordé dans cette étude est relatif aux solidarités familiales. Régulièrement, des commentateurs s'inquiètent d'un délitement des liens

familiaux dans les sociétés modernes. Pourtant, de nombreuses enquêtes soulignent la prégnance des liens familiaux en France et en Europe⁴. Plusieurs travaux montrent notamment que le soutien des jeunes adultes est l'un des principaux vecteurs de l'entraide au sein des familles. Une enquête récente du CREDOC montre ainsi que les jeunes sont ceux qui reçoivent le plus d'aide de la part de leur famille, qu'il s'agisse de soutien moral (par téléphone, par Internet, par des visites), d'échange de services (bricolage, aménagement du logement, garde d'enfants...) ou de flux financiers (participation à des frais, prêts ou dons d'argent...)⁵.

Ici, il faut rappeler que **près des trois quarts de nos concitoyens (74% exactement) partagent l'opinion suivante : « Il est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre »**. La proportion n'était que de 67% il y a 9 ans, c'est dire l'ampleur du pessimisme qui règne aujourd'hui. Chômage, difficulté pour se loger, nombreux sont les facteurs d'instabilité pour les jeunes.

Il est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre

(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français"

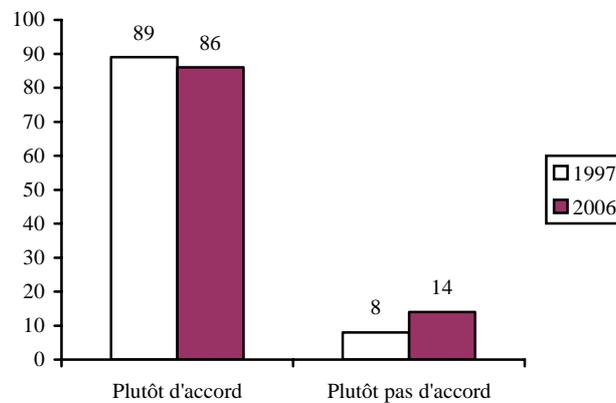
⁴ Pour une revue récente de la littérature sur le sujet, voir par exemple Catherine Bonvalet et Jim Ogg, « Place de l'entraide dans les recherches sur la famille », in Catherine Bonvalet et Jim Ogg, *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe (bilan de neuf collectes)*, INED, Paris 2006.

⁵ Régis Bigot, avec la collaboration de David Foucaud, *Le baromètre des solidarités familiales en France*, collection des rapports du CREDOC, n° 242, février 2007, http://www.credoc.fr/pdf/etu/Solidarites-familiales_2007.pdf

Face à cette situation, **86 % des enquêtés considèrent que les jeunes ont aujourd'hui davantage besoin de l'aide de leurs parents qu'il y a vingt ans**. La proportion est à peu près stable depuis 1997. Le plus étonnant est que ce sentiment est partagé par l'ensemble du corps social : on n'observe quasiment pas d'écarts selon l'âge, le niveau de diplôme, la PCS ou le lieu de résidence. En haut et en bas de l'échelle, tout le monde semble concerné par le soutien des jeunes adultes.

Aujourd'hui, les jeunes ont davantage besoin d'aide de leurs parents qu'il y a vingt ans

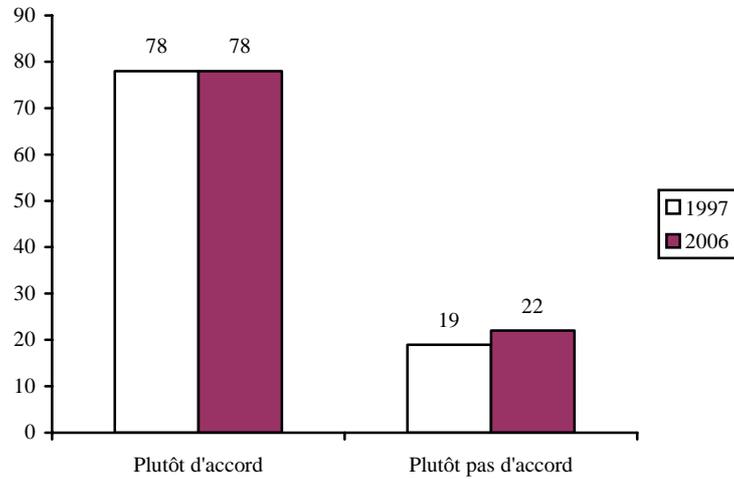
(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français"

Dès lors, on comprend que, pour **78% des Français, lorsque les enfants ont des difficultés d'argent, c'est avant tout le rôle des parents et des grands-parents de les aider financièrement, quel que soit l'âge des enfants**. Cette opinion est partagée par l'ensemble du corps social, quelle que soit l'âge ou la classe sociale. On le voit, les solidarités intergénérationnelles ne sont pas aussi faibles qu'on l'entend dire parfois : on trouve une preuve de leur vivacité non seulement dans les représentations sociales, mais également dans les comportements réels de la population.

Quand les enfants ont des difficultés d'argent, c'est avant tout le rôle des parents et des grands-parents de les aider financièrement, quel que soit l'âge des enfants
(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français"

ANNEXES

1. Méthodologie de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

L'enquête sur les « *Conditions de vie et les Aspirations* » du CREDOC a 29 ans d'existence. Elle est constituée d'un tronc commun de questions généralistes et sociétales sur les opinions et les comportements des Français ; elle permet également à ses souscripteurs (administrations, entreprises, établissements publics...) d'intégrer, dans un questionnaire unique, une ou plusieurs questions correspondant à leurs propres besoins.

Son champ recouvre un grand nombre de domaines tels que : la famille, le logement et son équipement, la diffusion des nouvelles technologies, les politiques sociales et familiales, le chômage, l'environnement, la santé, l'énergie, les inquiétudes, le budget familial, les transformations de la société, la sociabilité... L'aspect multidimensionnel de l'instrument est renforcé par les interrogations spécifiques des divers souscripteurs, qui sont intégrées dans un questionnement large, destiné à appréhender les différentes dimensions des conditions de vie.

Enfin, les caractéristiques méthodologiques de l'enquête (plan de sondage, quotas, méthodes de passation des interviews, redressements...) sont maintenues à l'identique à chaque vague, stabilité qui offre la garantie de la comparabilité dans le temps des données recueillies :

- Les terrains de la vague d'hiver se déroulent chaque année entre les mois de décembre et de janvier.
- L'enquête porte, à chaque vague, sur un échantillon renouvelé de 2 000 individus représentatifs de la population résidente âgée de 18 ans et plus.
- Le recrutement des interviewés s'effectue selon la méthode des quotas : répartition des enquêtés par ZEAT (grandes régions françaises) ; puis, à l'intérieur de chaque ZEAT, répartition selon la taille d'agglomération, le sexe, l'âge et la PCS (profession et catégorie sociale).

- Les quotas sont déterminés à partir du dernier recensement disponible.
- Les enquêtés sont interrogés en face à face, à leur domicile, sur rendez-vous, par des enquêteurs professionnels, formés à cette enquête.
- Le terrain se déroule dans la quasi-totalité des départements du territoire métropolitain (avec respect des répartitions par ZEAT et par taille d'agglomération).
- Environ 140 enquêteurs professionnels sont mobilisés pour chaque vague d'enquêtes, soit une moyenne de 12 à 15 questionnaires par enquêteur, de manière à assurer la plus grande diversité possible de l'échantillon.
- Chaque enquêteur dispose d'un micro-ordinateur portable (mode CAPI).

Une fois réalisés, les questionnaires sont passés au crible, vérifiés (tests de cohérence et de plage) pour s'assurer de la qualité des réponses. 35 à 40% d'entre eux au minimum font l'objet d'un contrôle soit par téléphone, soit par contre-visite, soit par voie postale.

2. Libellé des questions analysées

Q1 Pour quelle raison principale, à votre avis, un couple se marie-t-il le plus souvent ?

Historique : 22 ans,
début 1985 à début 2006

(Enumérez - une seule réponse)

- . C'est plus facile de vivre ensemble quand on est marié 1
- . Se marier correspond à un engagement profond 2
- . C'est l'intérêt de l'enfant 3
- . La pression des familles va dans ce sens 4
- . *Ne sait pas* 5

Q2 Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre ?

Historique : 28 ans,
début 1979 à début 2006

(Enumérez et présentez la liste - une seule réponse)

- . Elles ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge 1
- . Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire 2
- . Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent 3
- . Elles devraient toujours travailler 4
- . Elles ne devraient jamais travailler 5
- . *Ne sait pas* 6

Q3a Quand les parents de jeunes enfants travaillent, est-il, selon vous, plutôt préférable que ... ?

Historique : 6 ans,
début 2006, 2003, 2000,
1997, 1994 et 1993

(Présentez la liste – une seule réponse)

- . Les deux parents continuent à exercer leur activité..... 1
- . Les deux parents réduisent faiblement leur temps de travail..... 2
- . L'un des deux parents s'arrête momentanément de travailler 3
- . L'un des deux parents réduise son temps de travail 4
- . *Ne sait pas* 5

Aller à Q3b

Q3b Lequel des deux parents de préférence ?

Historique : 6 ans,
début 2006, 2003, 2000,
1997, 1994 et 1993

(Enumérez – une seule réponse)

- . Le père..... 1
- . La mère 2
- . Celui qui a le salaire le plus bas 3
- . *Ne sait pas* 4

Q4 Aujourd'hui, les mères qui travaillent assurent la majeure partie des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants. Vous allez me dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune de ces affirmations.

Historique : 2 ans, début 2003, début 1997

(Citez un à un – une réponse par ligne)

- Q4a** Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants.....
- Q4b** Les pères devraient plus prendre en charge les tâches domestiques....
- Q4c** Les pères devraient plus prendre en charge les soins et l'éducation des enfants.....
- Q4d** Le partage des tâches au sein de la famille est une affaire privée, propre à chaque couple.....
- Q4e** Comme les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques et des soins des enfants, cette situation handicape leur carrière professionnelle

Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Q5 Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

Historique : 2 ans, début 2006, début 1997

(Citez un à un - une réponse par ligne)

- Il est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre
- Quand les enfants ont des difficultés d'argent, c'est avant tout le rôle des parents et des grands-parents de les aider financièrement, quel que soit l'âge des enfants
- Aujourd'hui, les jeunes ont davantage besoin d'aide de leurs parents qu'il y a vingt ans

D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
1	2	3
1	2	3
1	2	3

